



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 11279

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur un projet de distribution gratuite de fruits de saison dans les écoles. Face à la faible consommation de fruits en partie à cause de leur prix, le ministère de l'agriculture a récemment décidé de rendre ces aliments plus accessibles et d'atteindre les enfants les plus défavorisés. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître dans quel délai ce programme sera mis en place.

Texte de la réponse

Les résultats des travaux de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dans son expertise scientifique collective sur les déterminants de la consommation des fruits et légumes, ont montré que la consommation de fruits et légumes était insuffisante en France par rapport aux recommandations du Plan national nutrition santé (PNNS) de 5 fruits et légumes par jour, équivalant à 400 grammes. Les français ne consomment en moyenne que 350 grammes, et le déficit est particulièrement important pour les jeunes et pour les personnes de milieux défavorisés. Face à ce constat, le ministre de l'agriculture et de la pêche souhaite travailler avec l'ensemble de la filière sur un projet de distribution de fruits dans les écoles maternelles et primaires à partir de la rentrée 2008. Un cahier des charges va être rédigé d'ici fin février 2008 pour lancement d'un appel à projet auprès des communes intéressées. Le pôle accessibilité aux fruits et légumes du PNNS travaille à l'élaboration de ce cahier des charges sous le pilotage d'un chef de projet pour la distribution de fruits dans les écoles, qui a été nommé par le ministère de l'agriculture et de la pêche.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11279

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2007, page 7371

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1810